Département du Puy-de-Dôme

AR Prefecture

063-216304337-20231006-33_2023-DE Reçu le 11/10/2023 Publié le 11/10/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice: 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs: 0

L'an deux mil vingt-trois, le six octobre, le Conseil Municipal de la commune de TORTEBESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme BONY Yannick, Maire

<u>Étaient présents</u>: ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire: Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 33/2023 :

Objet : Tarif Salle des Fêtes

Mme Yannick BONY, maire de TORTEBESSE propose d'appliquer exceptionnellement le tarif de 25 euros pour la location de la salle des fêtes par Monsieur TOURRET Pierre. En effet, la commune a utilisé la salle une partie du week-end.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité la proposition de Mme Le Maire.

Y. BONY

